

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DROIT D'INSCRIPTION par équipes: Règlement au CD76 Tennis

- Challenge 115 MIXTES : **65€**
- Challenge 120 VANDENBERGHE : **85€**
- Challenge 120 MESSIEURS : **85€**
- Challenge 125 LEVEQUE : **85€**
- Challenges 100 DAMES et 130 LEMARIE : **40€ chacun.**

REGLE DE QUALIFICATION :

Le club doit valider sur ADOC la licence du joueur ainsi que toute pièce justifiant sa qualification pour ce club au plus tard la veille de la journée de Challenge à laquelle il participe.

La dénomination de l'équipe est déterminée en fonction du lieu où l'équipe joue le plus souvent. Par contre elle peut accueillir des joueurs/ses de clubs différents.

Pour participer à ces Challenges Départementaux, les joueurs/ses doivent être IMPERATIVEMENT licenciés en SEINE MARITIME.

L'association des départements n'est pas autorisée. Elle entraîne la perte et la disqualification de la rencontre.

Un joueur/se qui a commencé à jouer dans une équipe n'est pas autorisé à changer d'équipe dans le même challenge en cours de saison.

Décompte des points suivant le classement pour la constitution des doubles : uniquement pour les challenges 120 et 125.

	Messieurs	Dames
NC	19	23
40	18	22
30/5	17	21
30/4	16	20
30/3	15	19
30/2	14	18
30/1	13	17
Etc.		

(le classement des joueuses de Doubles est majoré de 4 pts)

Rappel des points généraux :

Victoire : 3 points

Nul : 2 points

Défaite : 1 point

Disqualification : -1 point

Forfait : -2 points

FORMAT DES MATCHES en Simple et en Double :

*3ème Set est remplacé par un super jeu décisif à 10 points (sur la G.S le score est 1/0) **Repos entre 2^e et 3^e set de 10 minutes est supprimé.**

Attention lors de la journée finale de classement qui se passe sur un lieu unique:

FORMAT DE JEU appliquée sur le terrain :

- Pour les Doubles : les 2 premiers sets au point décisif (40 A) et le 3^{ème} set en super jeu décisif.